

<http://www.ujfp.org/spip.php?article6966>

UJFP

C'est le CRIF qui met en danger les citoyens français de culture juive

- Pour comprendre - Analyses, opinions & débats -



LE CLUB DE MEDIAPART

Date de mise en ligne : lundi 25 février 2019

Copyright © UJFP - Tous droits réservés

21 FÉVR. 2019 | PAR [LT. CLEMENT](#) | BLOG : [LE BLOG DE LT. CLEMENT](#)

Le conflit « israélo-palestinien » n'est pas un problème proche-oriental. L'occupation de la Palestine symbolise le discrédit dont souffre le droit international. C'est donc un dossier international. Enfin, le projet sioniste à l'origine de ce fait colonial est né à Rennes en 1899, lorsque Theodore Herzl vint y assister au procès Dreyfus. C'est donc aussi un avatar de "l'histoire de France".

Le conflit « israélo-palestinien » n'est pas un problème proche-oriental qui s'importerait en Europe.

Il n'y a d'ailleurs pas de « conflit israélo-palestinien », mais une résistance légitime du peuple palestinien à l'occupation militaire et à la colonisation de sa terre par une population d'origine majoritairement européenne, y compris française.

De plus, l'occupation de la Palestine par cette entité coloniale est, depuis 1947, fondée sur une violation du droit international, à commencer par la seconde convention de Genève, de manière si constante, si répétée et si totalement impunie qu'elle symbolise à elle seule le discrédit qui ne cesse d'entraver une mise en oeuvre équitable du droit international dans le monde entier. C'est donc bien un dossier de portée éminemment internationale.

Enfin, le projet sioniste qui est à l'origine de ce fait colonial n'est pas né à Jérusalem : il est né ici : d'abord à Rennes en 1899, lorsque Theodore Herzl vint y assister au procès Dreyfus. Herzl en fut tellement écoeuré qu'il abandonna son combat pour que les Etats européens reconnaissent enfin les juifs comme des citoyens à part entière... Il mit alors toute son énergie dans le projet de création d'un foyer national où ceux-ci seraient à l'abri des persécutions dont ils souffraient en Europe. C'est donc aussi un avatar de "l'histoire de France".

Vint alors l'humiliant traité de Versailles imposé en 1919 par la France et ses alliés à l'Allemagne vaincue, l'occupation de la Ruhr et la surexploitation des ouvriers allemands par les vainqueurs. Cette humiliation et le ressentiment qu'elle généra furent le terreau du nazisme. Les exterminations de masse, dont le massacre des juifs d'Europe, qui résultèrent du triomphe nazi, vint conforter et donner corps au projet sioniste. Et ce d'autant plus qu'après la libération des camps, les USA et la Grande-Bretagne s'empressèrent de renvoyer vers les côtes de Palestine, les milliers de juifs européens qui, eux, demandaient à trouver refuge dans un pays de culture occidentale, comme la leur.

Dès lors, et de plus en plus, l'idéal sioniste originel devint un instrument aux mains des puissances impérialistes pour défendre leurs intérêts au Proche Orient. Une idéologie colonialiste. Un projet colonial. Bien peu à voir avec le judaïsme et encore moins avec les héritages culturels et linguistiques, yiddish et ladino, des juifs d'Europe, puis ceux des juifs du Maghreb et de la riche tradition judéo-arabo-andalouse... dont l'éradication fut une des pierres d'angle du nouvel Etat et de son projet nationaliste et raciste : la fabrication d'un être nouveau, total et conquérant. Non pas un citoyen israélien, mais une sorte d'Hébreu moderne complètement mythique.

Voici ce qu'en disait, le 17 mars 2015, Avraham Burg, ancien président de la Knesset, ancien président de l'Agence Juive Mondiale, et soutien de la liste commune judéo-arabe des élections israéliennes de mars 2015 :

« Le sionisme a été un mouvement national gagnant pour les juifs qui a créé une révolution fantastique dans l'existence juive, a donné naissance à une horrible tragédie pour les Palestiniens et a expiré en 1948. Le but du

sionisme a été de transformer le peuple juif d'une structure de diaspora en une structure souveraine. Cela n'a été qu'un échafaudage. À partir de 1948, nous aurions dû n'être que des Israéliens, quelle que soit l'origine. Mais si ce n'est pas suffisant et que vous avez besoin du sionisme pour définir quelque chose, cela signifie que vous discriminez quelqu'un. Oui, aujourd'hui, en Israël, le sionisme est un outil de discrimination ».

Et du même auteur : *"Que celui qui refuse de voir et d'entendre ne s'étonne pas de découvrir un jour qu'Israël ressemble déjà à l'Allemagne qui trompa son peuple et permit à nos exterminateurs de faire aboutir leurs projets diaboliques. En effet, notre situation rappelle étrangement l'Allemagne - durant la période qui va de l'humiliation de la défaite de la 1^e guerre mondiale à la conquête du pouvoir par Hitler et les nazis" (« Vaincre Hitler", p.108).* Burg qui a dit aussi que les Palestiniens d'aujourd'hui sont les juifs d'hier.

L'Etat d'Israël n'est pas ce foyer national juif espéré par Herzl et évoqué dans le projet de l'ONU de partition de la Palestine en 1947.

C'est une entité militaro-étatique qui refuse de définir ses frontières une fois pour toutes et qui n'a pour seule constitution qu'une compilation de lois religieuses ; un état d'apartheid qui ne reconnaît de citoyenneté pleine et entière qu'à ceux de ses ressortissants auxquels il attribue la « nationalité juive »... et plus encore, un Etat qui prétend désormais unilatéralement être « l'Etat des Juifs » du monde entier, auxquels il reconnaît le droit d'accéder à la propriété sur les terres qu'il occupe en toute illégalité... tandis qu'il refuse ce même droit à ceux qui y habitent depuis toujours, comme leurs aïeux avant eux.

Pour autant, Israël existe désormais, selon le « principe d'effectivité » invoqué par les instances de l'ONU elles-mêmes.

Nier l'existence d'Israël n'a donc aucun sens.

Mais invoquer la menace de « destruction » qui pèserait sur Israël et ses habitants pour tenter de justifier la poursuite de ses exactions contre les droits fondamentaux est tout aussi vain : aucun État, aucune puissance n'a jamais réellement mis Israël en danger, ni ne le menace aujourd'hui : pas même l'Iran où les fulminations apocalyptiques de quelques mollahs n'ont d'autre portée que de faire vibrer la corde nationale pour tenter d'occulter l'urgence démocratique exprimée par la société iranienne.

En revanche, il n'existe pas, en droit international, de « droit à l'existence » d'un État, et ceci vaut pour Israël comme pour tout autre État. La légitimité d'un État n'est pas seulement fragile : elle est aussi relative et ne peut donc se décréter. Elle dépend totalement de la synergie entre ses propres ressortissants et ses voisins dans le niveau de reconnaissance qu'ils lui accordent.

C'est ainsi que l'Etat d'apartheid d'Afrique du sud a aujourd'hui disparu.

C'est ainsi que l'Etat d'apartheid d'Israël doit disparaître afin qu'Israël - ou quelque autre nom que prendra tout ou partie de l'ancien pays de Canaan - ne soit pas plus « L'Etat des Juifs » que l'Etat de toute autre confession religieuse, mais l'Etat de tous ses citoyens et citoyennes.

Ce qui menace réellement Israël, c'est la fuite en avant de ses institutions : militariste, colonialiste, et de plus en plus ségrégationniste, envers les Palestiniens bien-sûr et envers ses « protégés » druzes aussi, mais même envers les juifs non-européens : falashas, mizrahim et séfarades... ou pauvres, comme ces survivants de la Shoah, abandonnés à la misère dans les immeubles décrépis des années 50 de Akkà.

Ce qui menace d'abord Israël, c'est l'implosion de sa société : celle à laquelle conduisent inexorablement l'état de guerre permanente, la paranoïa envers l'étranger, ou « l'autre » de manière générale, ainsi que le manque d'empathie envers les plus démunis.

Quant à l'instrumentalisation du conflit israélo-palestinien pour attiser les conflits « intercommunautaires » en France, voici ce qu'en écrivait Rony Brauman - ex-président de MSF - dans Siné Mensuel d'avril 2015 :

« Il (le CRIF), ne cesse d'affirmer le soutien inconditionnel des Juifs français à Israël tout en faisant vibrer la corde antisémite jusqu'à l'extrême. Il a franchi un degré supplémentaire en faisant campagne contre l'appel à la reconnaissance d'un État palestinien voté au Parlement français. Soudainement, la reconnaissance d'un Etat Palestinien était un acte antisémite. Le CRIF vide de son sens-même la notion d'antisémitisme en l'assimilant à une critique ou à une attitude politique. Ces gens-là mettent les juifs en danger. »

Plus qu'une expression particulière du racisme , le sionisme est donc devenu un des principaux pourvoyeurs de l'antisémitisme dont le CRIF a fait son fond de commerce pour peser sur la politique proche-orientale de la France.

Dénoncer l'idéologie sioniste, c'est combattre le racisme sous toutes ses formes, à commencer par l'antisémitisme.

Plus qu'un délit, l'antisémitisme est un crime. A ce titre, il doit être poursuivi et condamné sans ambiguïté aucune.

L'antisionisme, lui, est une opinion et une composante du combat antiraciste : Prétendre en faire un délit revient à mettre en cause la liberté d'expression et constituerait une étape supplémentaire et fort significative de la régression des droits démocratiques en France

C'est pourquoi, n'en déplaise aux dirigeants du CRIF et à leurs affidés, Emmanuel Macron en tête, je suis antisioniste et le revendique, tout comme mon grand-père, le *Lieutenant Clément*, officier FTPF et mon grand-oncle, combattant FTPF tombé au maquis, étaient antinazis et le revendiquaient... face aux sbires de Pétain... auquel Macron rendait hommage en novembre dernier.